



L'écho des criques

La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie

EDITO



170 !!

Nous étions en effet 170 membres (plus les invités extérieurs) présents à notre AG cette année : merci de votre présence, qui est pour nous un signe important de votre soutien, et nous rappelle le poids de notre responsabilité. Cette réunion, après nos Conviviales, est une occasion de faire le point sur notre activité, d'avoir des informations importantes, précises et documentées des autorités locales de la Gendarmerie, et d'échanger avec différents membres de l'équipe municipale. Et nos élus n'ont pas manqué de remarquer l'importance de notre assemblée. Sur ces 170 personnes, 94 se sont exprimées lors du vote, ce qui veut dire que si 94 votants représentent 170 habitants (les présents), les 250 cotisants à jour (un seul par foyer) représenteraient peu ou prou 450 Sanmaritains, ce qui met notre Association au premier rang des associations de quartier sur Pornic... C'est significatif, et pour autant on peut - et on doit - faire beaucoup mieux : nous ne touchons en effet pas beaucoup des arrivants sur Sainte Marie, or ils sont nombreux ! Nous y travaillons, n'hésitez pas à inviter !

La rédaction



Gendarmerie encore : Alerte

Voici une alerte qui nous est adressée par la Gendarmerie :

La saison se terminant, une certaine catégorie de voyageurs itinérants, qui ont repéré leurs "proies" pendant la saison, risquent de revenir dans le secteur pour commettre des cambriolages et pour proposer des prestations hors de prix aux personnes âgées (ce qu'on appelle communément les VAPAG, Vols Au Préjudice des personnes AGées)

C'est déjà arrivé sur Pornic où une personne âgée s'est vu contrainte de payer la somme de 60€ (600€ demandés à l'origine mais comme elle a eu le bon réflexe de contacter la gendarmerie, ils sont pris les 60€ et sont partis), contre la réparation de tuiles en l'occurrence. Elle n'avait rien demandé et les mini-travaux ont ainsi été réalisés sans son accord.

Merci de contacter vos réseaux et de les mettre en garde contre ce genre d'agissements.

Pour rappel, vous devez contacter le 17.

Si vous parvenez à noter la plaque d'immatriculation du véhicule, SANS VOUS METTRE EN DANGER, faites le afin que nous puissions remonter jusqu'aux indélélicats.

L'ASM s'engage !

En effet, lors de notre dernier Conseil d'Administration, nous avons souhaité aller plus loin dans notre engagement au service de notre bourg de Sainte Marie. C'est ainsi que nous avons décidé la création de 3 groupes de travail, que nous allons constituer avec des adhérents de l'ASM. Leur mission : analyser la situation, en interrogeant notamment les habitants, et aboutir si possible à des propositions concrètes et réalistes à faire à la Mairie.

3 thèmes : le surtourisme, l'aménagement du centre-bourg, et le stationnement des camping-cars, ce dernier thème faisant l'objet de chapitre suivant...

Les campings-cars



La photo est éloquent : sur le parking de la plage du Porteau, prévu pour les promeneurs et les occupants de la plage, ainsi que pour les consommateurs de la paillotte « Cocogalettes » (qui, récemment, ne pouvait plus se faire livrer, le fournisseur n'avait pas d'accès...), nous y comptons 14 campings-cars, pour Une voiture...

Il n'est naturellement pas question de condamner la pratique du camping-car, fort agréable à bien des égards, et dont les souhaits de parking sont bien légitimes, mais juste de faire respecter les droits de chacun, et de ne pas empêcher les baigneurs d'accéder à la plage et... aux galettes !!

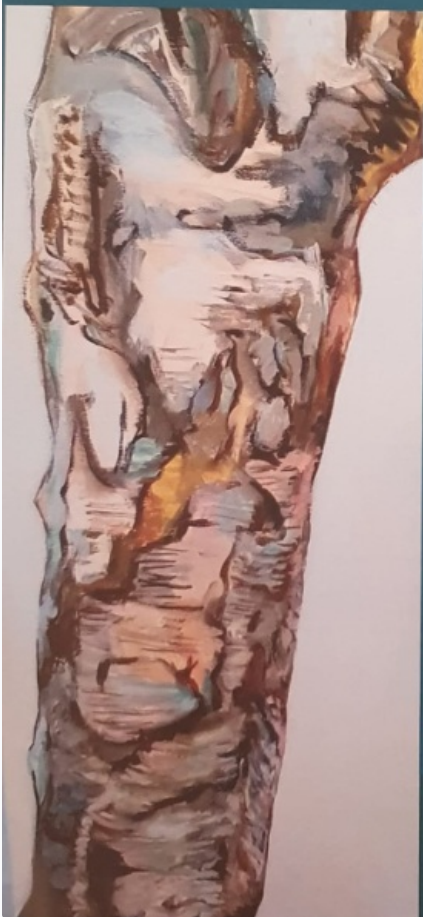
Nous allons donc creuser la question, et voir s'il n'est pas possible de proposer à ces voyageurs une solution alternative satisfaisante pour tout le monde.

CULTURE : Expo à la Maison du Chapître

GENÈSE

EXPOSITION

CHRISTIANE LEMEZ



DU 2 AU 17
SEPTEMBRE

Tous les jours:

10h à 12h30

14h30 à 18h30

Maison du Chapitre
20, rue de la République
44210 Sainte-Marie

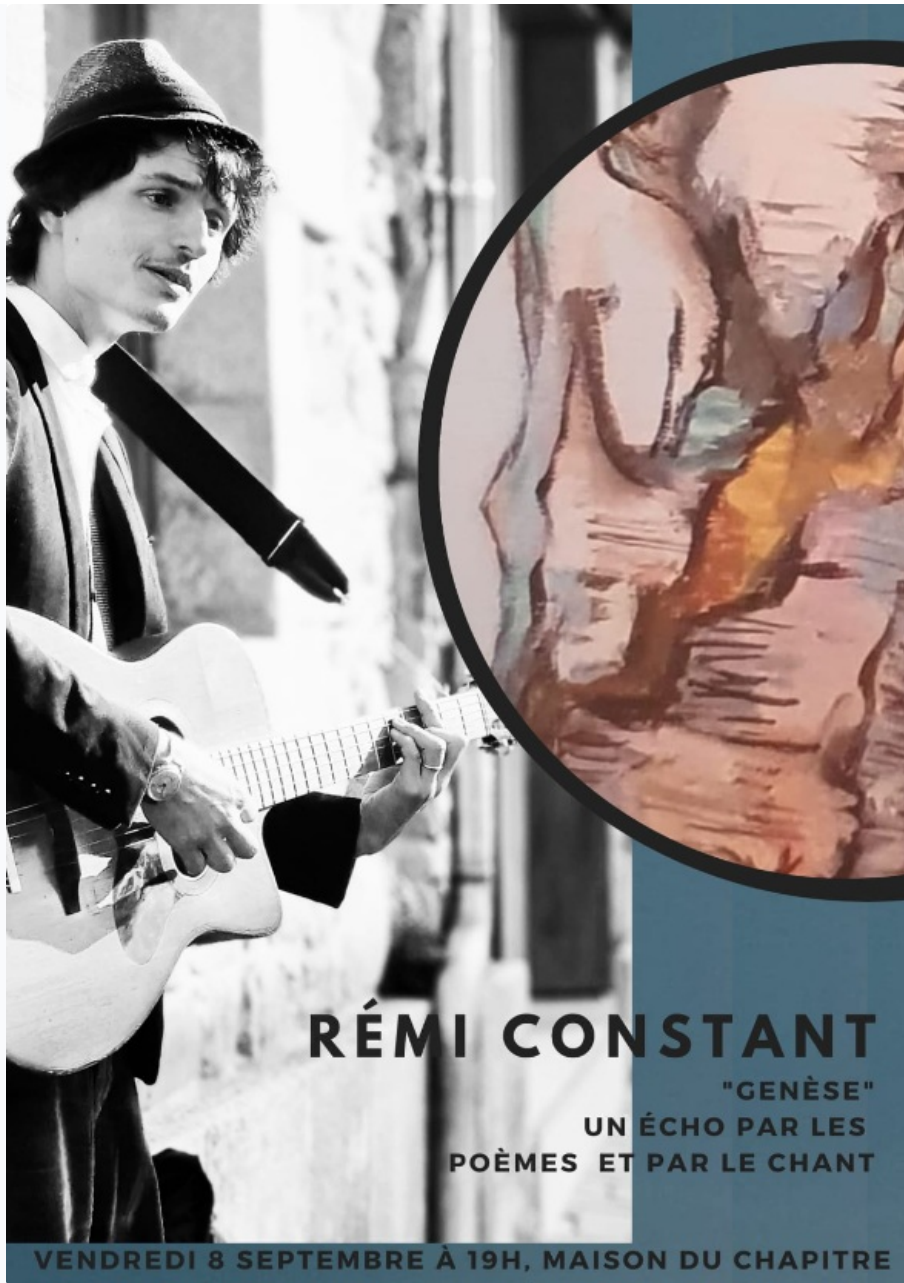
Entrée Libre

En collaboration avec
la ville de Pornic



En ce moment, et jusqu'à mi-septembre, une expo à ne pas rater :
"Genèse : Saisir en un point, sur la toile blanchie, les mouvements du monde et le Vivant qu'il opère. Et, en ce point, dans le silence bruissant des couleurs, vivre et parcourir tous les parfums et frémissements de l'univers... Des forêts marines dansent avec les arbres, la main respire le ciel et le soleil des formes dans ce miroir infini où la nature emplit les toiles."

Culture encore, et Chapitre encore !



RÉMI CONSTANT
"GENÈSE"
UN ÉCHO PAR LES
POÈMES ET PAR LE CHANT

VENDREDI 8 SEPTEMBRE À 19H, MAISON DU CHAPITRE

En appui de l'expo signalée ci-dessus, le poète guitariste rebondit en vous proposant des vers de Lamartine, Peguy, Francis Jammes et bien d'autres,
Le vendredi 6 septembre prochain,) 19 heures, à la Maison du Chapitre.

Culture, enfin : le TUMULUS de la MOTTE



Vous connaissez tous le tumulus des Mousseaux, vous passez à côté souvent ... Mais connaissez-vous, juste à côté, **le tumulus des 3 squelettes** ? Sans doute pas, car c'est sur un terrain privé.

Or une visite de ce site exceptionnel à 50 mètres du tumulus des Mousseaux, est organisée ce

mercredi 6 septembre 2023 à 15 heures

avec un guide de l'office de tourisme.

Dans un jardin privé, loin du public, trois sites néolithiques pourront être présentés, après réservation auprès de l'office de tourisme. De la découverte de M. de Vismes à ce jour, peu de Pornicais connaissent ce trésor du Néolithique, à l'origine des habitants de la baie. Nous sommes aux portes de

Sainte-Marie mais la découverte est de taille ! Nous pourrions ouvrir nos yeux sur un cadre d'exception, à l'ombre de l'ancien moulin.

Accès à la déchetterie

Nous vous rappelions récemment l'obligation qui sera effective à partir du 2 octobre prochain, de présenter une carte d'accès - gratuite, à l'entrée des déchetteries du secteur.

Assurer la valorisation de nos déchets (à La Plaine,...) et en garantir sa gratuité pour les habitants sera permis grâce à cette carte, à demander :

- Par le formulaire en ligne sur <https://www.pornicagglo.fr/>
- Ou par le remplissage du **formulaire papier** que vous pouvez trouver, notamment pour vos relations qui n'ont pas accès à Internet, au service gestion des déchets rue du Traité d'Amsterdam, près du Leclerc, au rond-point près de Dekra....
- et en remplissant ces documents papier dont la photo figure ci-dessous.

Penser à joindre une copie de facture d'eau, ou d'électricité ou copie d'assurance habitation de moins de 3 mois.

Une seule carte par famille.

Ci-joint copie recto verso du formulaire



DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

POUR LES PARTICULIERS

RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

A partir du 2 octobre 2023, l'accès à l'ensemble des déchèteries du territoire de Pornic agglo Pays de Retz évolue. Les usagers devront présenter une carte d'accès. Chaque foyer sera doté d'une seule carte d'accès qui permettra d'accéder toujours gratuitement à l'ensemble des déchèteries du territoire, sans limitation du nombre de passages.

Pour obtenir votre carte, merci de compléter, dater et signer ce formulaire accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de box internet, de téléphone fixe, attestation d'assurance habitation ou quittance de loyer) et de retourner votre dossier complet (* mention obligatoire) au Service Gestion des Déchets (coordonnées en bas de page).

Votre carte vous sera envoyée par courrier postal avant le 2 octobre 2023.

MERCI DE REMPLIR CE DOSSIER EN LETTRES MAJUSCULES

Coordonnées du demandeur

Madame Monsieur Madame ou Monsieur
Nom * :
Prénom * :
Mail :
Téléphone * :

Informations sur votre logement sur le territoire de l'agglomération

Adresse * :
Complément d'adresse (n° appart, escalier, étage, référence cadastrale...) :
Code Postal * :
Commune * :
Résidence * : Principale Secondaire
Type d'habitat * : Individuel Collectif
Vous occupez ce logement en tant que * : Propriétaire Locataire
Nombre de personnes dans le foyer * :

1/2

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

- Courrier : Pornic agglo Pays de Retz - 2 rue du Dr Ange Guépin - 44215 PORNIC Cedex
 - Mail : environnement@pornicagglo.fr
 - Accueil physique : 2 rue du Traité d'Amsterdam - 44210 PORNIC
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Des interrogations ? 02 51 74 28 10 ou Rendez-vous sur la Foire aux Questions sur

www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo**
PAYS DE RETZ

Faire maintenant
Faire durablement

(* mention obligatoire)

Adresse pour la réception de la carte si différente

A remplir uniquement si l'adresse pour l'envoi du courrier est différente de l'adresse indiquée pour le logement sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz (résidences secondaires...)

Adresse :
Complément d'adresse (n° appart, escalier, étage, référence cadastrale...) :
Code Postal :
Commune :

Charte d'engagement

- J'ai bien pris connaissance du règlement de service public des déchets ménagers et assimilés et son annexe le règlement intérieur des déchèteries sur www.pornicagglo.fr et m'engage à le respecter. *
- Je déclare sur l'honneur l'exactitude des données et m'engage à déclarer tout changement d'adresse ou de situation familiale. *
- J'autorise la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz à me contacter par téléphone ou mail concernant toutes informations en lien avec les cartes d'accès aux déchèteries. *
- Politique de confidentialité. *
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude de votre demande de cartes d'accès en déchèterie. Les destinataires des données sont les agents de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ ainsi que le prestataire d'exploitation des déchèteries. Aucune information ne sera communiquée à des tiers ni utilisée à des fins personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés » et « RGPD » vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'agglomération par courrier ou mail.

Fait à * :
Le * :

SIGNATURE * :

2/2

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

- Courrier : Pornic agglo Pays de Retz – 2 rue du Dr Ange Guépin - 44215 PORNIC Cedex
 - Mail : environnement@pornicagglo.fr
 - Accueil physique : 2 rue du Traité d'Amsterdam – 44210 PORNIC
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Des interrogations ? 02 51 74 28 10 ou Rendez-vous sur la Foire aux Questions sur

www.pornicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



Faire maintenant
Faire durablement

Odeur persistante de chlore



Pour répondre à une question posée à l'assemblée générale : pourquoi cette

odeur persistante de chlore après l'incendie de la villa « Les Roches » sur le bd de l'océan ?

La présence très importante d'années d'ordures et de sacs poubelles, entreposées au sous-sol de cette magnifique maison, explique l'odeur dégagée lors de l'incendie du mois dernier.

Donc pas d'inquiétude, sauf pour les ex-occupants de ces sacs, qui ne devaient pas manquer.... !!

Par chance, pas de personnes blessées ; c'est l'essentiel.

SECURITE 1/ vos papiers

La transmission de pièces d'identité par mel que l'on peut être amenés à fournir en pièce jointe, doit être sécurisée pour éviter son utilisation frauduleuse par un tiers.

Pour ce faire, vous pouvez ajouter gratuitement un filigrane à n'importe quel document en moins de 2 minutes :

- Aller sur le site <https://filigrane.beta.gouv.fr/>
- Sélectionner votre fichier à protéger (carte nationale d'identité, passeport,...)
- Mettre la date de votre réponse et l'annonce à laquelle vous répondez (cf image ci-dessous)

Le filigrane évite la réutilisation de votre carte d'identité.



SECURITE 2 / ATTENTION à vos portefeuilles, papiers, ... monnaie, CB

Très récemment en effet, sur une plage de la corniche, des Sanmaritains se sont fait voler leurs portefeuilles contenant CB, espèces et papiers officiels. Le lendemain de l'enregistrement de la plainte, la gendarmerie a retrouvé les portefeuilles... délestés de leurs contenus.

Attention : prenez soin de vos affaires personnelles et portefeuilles, sacs à main, etc, et ce en public comme dans les maisons (évitiez le déballage sur le meuble d'entrée près de la porte ouverte !!).

Sacs à main fermés, poches fermées... On n'est jamais trop prudents !

Circulation douce : une précision...

Et si je traverse un rond-point à vélo ... comment faire ?

- soit j'utilise le rond-point en pédalant, avec les autres véhicules,
- soit j'emprunte les passages piétons ... mais à PIEDS et non assis sur mon deux roues préféré ! C'est en effet un passage....piétons !

Notre Cinéma le St Joseph



Et pour clore, n'oubliez pas notre précieux cinéma local, toujours une programmation à la pointe de l'actualité cinématographique, et pour un prix qui reste bien loin des standards urbains... malgré la petite augmentation prévue pour le 1er octobre (l'augmentation du coût de l'énergie ne vous a pas échappé !!). Votre carte d'abonnement est-elle pleine ? C'est peut-être le moment de la renouveler...



Le Programme

Jean-Marc Hainigue
et votre Conseil d'administration

© 2023 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)



Titre